



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réservé
au
Moniteur
belge



17026812

Le greffier du Tribunal de Commerce de Namur

- 6 FEV. 2017

Pour le
Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/02/2017 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0413.868.811

Dénomination

(en entier) : **Réalisation Téléformation Animation**

(en abrégé) : **R.T.A.**

Forme juridique : ASBL

Siège : Rue Relis Namurwès 1 - 5000 NAMUR

Objet de l'acte : **Conseil d'Administration Admission /démission**

Suite à l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 19 janvier 2017, il est acté

Démission

Fanny CONSTANT - Rue de la Sauvenière 16 à 5381 FRANC-WARET,

André CHAPOTTE - Rue H. Lemaître 76 à 5000 NAMUR

André BOULVIN, vice-président, Rue Laide Coupe 104 à 5001 NAMUR remplacé par Christine PIRSON - Avenue de la citadelle 29 à 5100 JAMBES

Admission

Jean BLAIRON - Rue de Vaucelles 19 à 5670 VIROINVAL est admis en tant qu'administrateur

Dispositions diverses - Nominations

Est nommé Directeur, Monsieur Jean-Pol Cavillot - Rue Docteur Olyff 3 - 4570 MARCHIN

Est nommée, Directrice adjointe, Madame Jacqueline FASTRES - Chaussée de Nivelles 47 A - 5140 SOMBREFFE

reste nommée, Responsable administrative et financière, Madame Nadine BOUCHAT - Rue Fontenalle 32 - 5300 ANDENNE qui disposent de la délégation prévue à l'article 15.

La nouvelle composition du Conseil d'administration est la suivante:

Président : Philippe MAHOUX - Rue du Moulin de Wagnée 2 - 5340 GESVES

Vice-présidente: Christine PIRSON - Avenue de la Citadelle 29 -5100 JAMBES

Administrateurs:

Jean BLAIRON - Rue de Vaucelles 19 - 5670 VIROINVAL

Françoise DUPONT - Rue du Rond Point 20 - 6060 GILLY

Guy FAYS - Rue du Coria 158 C - 5300 ANDENNE

Erol OZYASAR - Rue de Trisogne 15A - 5590 CINEY

Antoine PIRET - Avenue de la Vecquée 533 - 5020 MALONNE

Emile SERVAIS - Fond de Malonne 77 - 5020 MALONNE

Carine SOIR - Rue de Gembloux 372 - 5002 SAINT-SERVAIS

J.P. CAVILLOT

Directeur

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature